

Paris, le 6 juillet 2017

Mission d'intervention de la CNCM au sein de la Fédération Crédit Mutuel Massif Central

La Confédération Nationale du Crédit Mutuel, conformément à sa mission de garant de la solidité et de la cohérence prudentielle du groupe, a mené le 5 juillet 2017 une mission d'intervention au sein de la Fédération du Crédit Mutuel Massif Central à Clermont-Ferrand. Cette mission a été menée par le Directeur Général, Mr Pascal Durand.

Le Directeur Général de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel a été reçu par le Président du Crédit Mutuel Massif Central, Mr Frédéric Ranchon et le Directeur Général délégué du Crédit Mutuel Arkea, Mr Dominique Andro, dans la perspective d'évaluer les conditions d'un retour à une gestion opérationnelle normale dans le respect des intérêts des salariés, des sociétaires et des clients.

A l'issue de ces rencontres et de ces échanges constructifs, le Directeur Général de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel a soumis un certain nombre de propositions aux deux parties à même d'assurer un retour à la normale dans le respect de la démocratie mutualiste.

Le rapport du Directeur Général de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel sera présenté aux administrateurs lors du Conseil d'Administration du 12 juillet 2017 en présence des deux parties.

Contact : **Stéphanie Glémot**

01 53 48 87 85 – stephanie.glemot@creditmutuel.fr – 88-90, rue Cardinet – 75847 Paris Cedex 17